

CARNOUX IMMOBILIER ET COMMERCIAL

e.mail : carnoux.immo2@wanadoo.fr ☎ 04.42.73.31.95 Fax 04.42.73.48.55 site : www.carnoux-immobilier.com

17, Boulevard Maréchal Juin 13470 CARNOUX EN PROVENCE

TRANSACTION - LOCATION GERANCE - SYNDIC

GRAS SAVOYE
2-8 Rue Ancelle
P.P. 129
92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Carnoux, le 14 Avril 2009.

Lettre Recommandée/AR

N/REF.: GD/MHD

**DECLARATION DE SINISTRE : Provence Syndic Transactions/
Copro. Les Hauts de Fonsainte - Eden Roc**

Messieurs,

Nous agissons ès qualité comme représentant légal de la copropriété citée en référence, ayant été désignés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Janvier 2009 comme syndic, en remplacement du Cabinet Provence Syndic Transaction à AUBAGNE .

Lors de la transmission des dossiers, il ne nous a été remis aucun fonds appartenant aux copropriétaires, pas plus que de relevés de compte bancaire, au prétexte que cette Société déposait les fonds de ses mandants sur un compte unique lui appartenant.

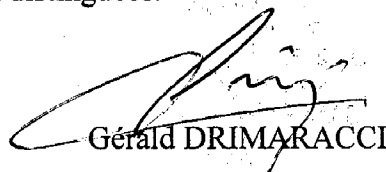
Les vérifications sont en cours, pour reconstituer les mouvements de la trésorerie, et déterminer les fonds qui auraient dû être détenus à la fin de l'exercice et nous être remis.

Nous faisons toutes réserves sur la cause du détournement de fonds s'élevant à **110.000.00 Euros** (cent dix mille Euros) dont partie pourrait être imputable à une faute professionnelle.

Nous joignons à la présente, le jugement du Tribunal de Commerce de Marseille.

Au nom de nos mandants, nous vous notifions la présente déclaration de sinistre et faisons mêmes démarches à la CGAIM et au Mandataire Liquidateur Maître Michel ASTIER.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutation distinguées.


Gérald DRIMARACCI

P.J. Jugement du Tribunal de Commerce de Marseille

Du 1^{er} Avril 2009